



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°203 octobre 2022

P8

**FIN DU MONDE
FIN DU MOIS,
MÊME COMBAT ?**

**VENDREDI
28/10/22
19H30**

**CONFÉRENCE-DÉBAT
PAR ARNAUD ZACHARIE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNCD**

**SOIRÉE
JAZZ**

**VENDREDI
21/10-20H
2022**

**AVEC LE
STANDARD
QUINTET**

P4

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

La laïcité a sa place dans la société si...	p. 3
Vendredi 21 octobre à 20h : 19ème Concert Jazz avec le Standard Quintet	p. 4
Vendredi 28 octobre à 19h30 : Conférence-débat : « Fin du monde, fin du mois, même combat ? » Entre gilets verts et gilets jaunes par Arnaud Zacharie	p. 8
La poésie s'est invitée au « Les Lundis du Préau » de septembre	p. 10
Jeudis 13 et 27 octobre : atelier d'art floral	p. 11
Lundis 3 et 24 octobre : atelier d'aquarelle	p. 11
Les parrainages laïques de ces derniers mois	p. 12
Les Lundis du Préau du 17 octobre : à 12h30 – repas mensuel à 14h15 - Projection « L'incroyable histoire du facteur Cheval », Un film de Nils Tavernier	p. 15

Accueil : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La laïcité a sa place dans la société si...

Nous subissons tous, mais à des degrés divers, les conséquences directes ou indirectes des bouleversements qui traversent notre pays, l'Europe et le monde, notamment :

- la guerre en Ukraine qui plonge tout un peuple dans la désolation, la mort, la dislocation des familles, la destruction de leur lieu de vie et de leurs moyens d'existence ;
- les conséquences de cette guerre qui conduisent à une diminution de plus en plus importante de notre pouvoir d'achat, au ralentissement de nos activités économiques, voir la disparition d'emplois dans tous les domaines : industrie, agriculture, commerces, Horeca... ;
- la précarité et la pauvreté liés à la diminution du pouvoir d'achat ;
- un effet indirect sur la santé des plus démunis, ne disposant pas de suffisamment de moyens financiers pour gérer le coût des soins et médicaments ;
- un réchauffement climatique qui nous oblige, dès maintenant, à modifier notre manière de vivre ;
- un capitalisme dont la production, les échanges et la redistribution des richesses n'est pas organisée de manière éthique, dans l'intérêt du bien commun, donc qui accentue de plus en plus les inégalités partout dans le monde.

La Laïcité n'est pas un mouvement politique mais son slogan « Liberté-Egalité-Solidarité la conduit à :

- dénoncer toutes les situations qui mettent en cause les évolutions négatives qui traversent la société en général et les conditions de vie des personnes en particulier.
- Faire des propositions pour conduire à une société plus juste et plus égalitaire.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de participation conformes à ses objectifs.

Nos conférences, animations diverses et nos diverses sources d'informations y contribuent.

Ce sont les objectifs de notre Maison de la Laïcité auxquels nous vous invitons régulièrement à participer mais aussi à diffuser nos invitations.

Sans la participation active de nos membres, les 65 Maisons de la Laïcité francophones, dont la nôtre, seraient amenés à disparaître et la défense et la promotion de notre espoir de vivre dans un monde meilleur ne pourraient s'exprimer.

Pensez-y

Pour le Conseil d'administration
Yvan Nicaise - Président

Vendredi 21 octobre à 20h
19^{ème} Concert Jazz avec le
Standard Quintet

Nous retournons à notre tradition de vous présenter, dans nos locaux, notre soirée jazz du 2^{ème} semestre, moment de jazz où la dimension de notre salle favorise une communion musicale intense avec de talentueux jazzmen qui nous font le privilège d'animer notre 19^{ème} soirée jazz.

Cette 19^{ème} soirée ne vous décevra pas, car nous vous présenterons un groupe de cinq musiciens qui nous feront redécouvrir de grands standards de jazz revisités. Leurs noms : **Pascal Michaux (piano, chant), Richard Rousselet (bugle), Michel Mainil (sax), Jean Van Lint (contrebasse, chant), Bruno Castellucci (drums)**

Si nous avons déjà eu le plaisir d'en écouter certains au sein de divers groupes que nous avons déjà accueillis, d'autres se produiront pour la première fois dans nos murs.

Tous ces musiciens se produisent régulièrement en Belgique ou à l'étranger, notamment, en 2022, dans des lieux emblématiques de jazz bruxellois tels que « Les Lundis d'Hortense » et « The Music Village » dont voici deux photos.

Entrée : 12 €

Membres : 10 €

Réservation souhaitée au 064/44 23 26 - places limitées et numérotées.

Paiement confirmant la réservation au compte de la ML : BE76 0682 1971 1895



Mieux connaître ces musiciens

Pascal MICHAUX (piano et chant)



C'est l'un des pianistes les plus swinguants de Belgique, rappelant parfois Oscar PETERSON ou Monty ALEXANDER mais c'est aussi un multi-instrumentiste puisqu'il joue aussi de l'orgue, du saxophone, de la clarinette, de la basse électrique et chante !

Il a participé à de nombreuses tournées avec des artistes pop tels que : Tom JONES, James LAST, "L'Orchestre du Splendid", Michel LEGRAND et s'est rendu en Italie, pays d'origine de sa

famille pour jouer avec Adriano CELENTANO, Eros RAMAZOTTI et ZUCHHERO.

Dans le domaine de la pop, il a écrit également des arrangements pour Johnny HALLIDAY, Michel FUGAIN, MAURANE et Mariah CAREY.

Richard ROUSSELET (bugle)



Pionnier du jazz-rock avec Marc MOULIN (Placebo) puis Michel HERR (Solis Lacus), ce trompettiste d'origine montoise est de toutes les grandes formations de jazz en Belgique.

Musicien tout-terrain, il dirige depuis 2001 le « West Music Club », Big Band qu'il a créé - une grande fresque historique sur le jazz - qui s'est notamment produit au centre culturel de Manage en 2022.

Pédagogue apprécié, il enseigne le jazz avec talent depuis plus de trente ans.

Il a été professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles et depuis octobre 2005, il enseigne au

Jazz Studio d'Anvers.

En janvier 2020, la maison du jazz en Hainaut a fêté ses 65 ans de jazz !!!

Il a produit de nombreux CD de qualité.

C'est avec impatience que nous l'attendons à nouveau dans notre maison.

Michel MAINIL (sax)



Ce sera vers 15 ans, en côtoyant des musiciens locaux et par l'écoute de disques, qu'il commencera à étudier la musique et, plus particulièrement, le saxophone et la clarinette. Il entamera sa formation musicale par le circuit des académies de musique avant de fréquenter le séminaire de jazz du Conservatoire de Liège.

Il est également professeur en Académie, à l'Ecole des Arts et du Spectacle "Mouvement" à Waterloo. Attiré par l'Afrique, il séjournera au Cameroun où il s'initiera à la musique africaine et s'y produira.

Il est aussi l'auteur de l'ouvrage « Memories of You » consacré au contrebassiste et violoncelliste José Bedeur qui fut présenté dans notre maison lors d'un

« Les Lundis du Préau ». Il a produit plusieurs albums dont un enregistrement public réalisé à l'occasion d'une de nos soirées jazz.

D'avance, nous le remercions de nous faire découvrir, année après année, des jazzmen renommés et de qualité.

Jean VAN LINT (contrebassiste, chant)



Jean Van Lint a grandi dans une famille de musiciens. Sa mère, Louise Lava, était une auteur-compositeur-interprète à succès de la chanson française et son père était un pianiste de jazz à succès sur la scène jazz belge.

Après une formation de piano classique, il a étudié la guitare basse et plus tard il s'est concentré sur la contrebasse. Avec le temps, il est devenu l'un des bassistes les plus en vue de la scène jazz belge et a participé à l'enregistrement de nombreux CD.

Parallèlement, il devient un chanteur renommé.

Sa voix de 'crooner' se marie parfaitement avec le groove de son jeu de basse. Aussi, il se distingue en développant des improvisations 'scat' mélodiques et swinguantes.

Bruno CASTELLUCCI (Drums)



Retracer sa carrière demanderait d'y consacrer un long article.

Né à Châtelet de parents italiens, Bruno Castellucci, musicien autodidacte, a commencé à jouer de la batterie à 14 ans et s'est rapidement imposé comme l'un des batteurs les plus complets de l'Europe.

Déjà en 1962, il remporte le premier prix de batterie au festival de jazz Adolphe Sax à

Dinant. Il fut le batteur du Concours Eurovision de la chanson 1987.

Sa discographie est énorme, il a enregistré de nombreux albums avec de grands noms du jazz tels que Chet Baker, Don Menza, Tony Scott, ... et Toots Thielemans. Il a aussi dirigé ses propres groupes.

Depuis 1986, il enseigne à l'Académie de Musique de Bruxelles et a aussi dirigé des ateliers en France, Allemagne, Pays-Bas, Autriche et en Suisse.

Lors des funérailles de son ami Toots Thielemans, en août 2016, il a participé à participé à son hommage avec Bart De Nolf (contrebasse) et Philip Catherine (guitare).

Réservez dès maintenant, le nombre de places étant limité.

Comment réserver ?

Par versement au compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la Laïcité ASBL Morlanwelz en indiquant "soirée jazz - Nom + nombre de personnes".

Merci de prévenir, soit :

- via le mail de notre maison : laicite.mlz@hotmail.com

- soit par appel au 064 44 23 26 afin de numéroté les places dans l'ordre des réservations.

Les tickets seront retirés lors de la soirée.

Venez nombreux à notre exceptionnelle 19ème soirée jazz.

Yvan Nicaise

Vendredi 28 octobre à 19h30

Conférence-débat

« Fin du monde, fin du mois, même combat ? »

Entre gilets verts et gilets jaunes

Par Arnaud Zacharie, Secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD 11.11.11) Belgique

Une conférence au cœur de l'actualité



Des observateurs ont mis en avant une opposition entre ceux qui appellent à se soucier urgemment du climat et ceux qui font état de leur détresse face à un niveau de vie insuffisant ; entre gilets verts et gilets jaunes. On a alors vu fleurir la formule : « fin du monde et fin du mois, même combat ? », dans une volonté de réunir les forces.

Faut-il choisir entre les deux types revendications : environnementales et sociales ?

Au-delà des slogans, on peut voir des signes de convergences.

Combiner le vert de la lutte contre les dérèglements climatiques et le jaune de l'esprit de justice sociale, c'est apparemment une alliance qui fait son chemin.

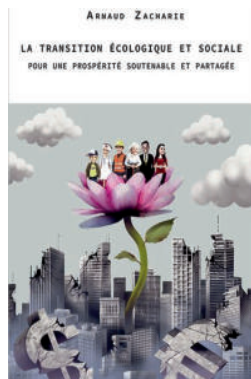
Pour en débattre, Arnaud Zacharie est le conférencier approprié, au vu de sa longue expérience et de ses connaissances sur un thème qui préoccupe toute la société.

Entrée gratuite MAIS un geste humanitaire est apprécié :

Arnaud Zacharie ne demande AUCUN FRAIS NI EMOLUMENT pour présenter sa conférence mais nous propose de verser notre obole pour soutenir l'opération 11.11.11

Un tronc de solidarité sera à disposition.

Connaître le conférencier



Outre sa fonction de Secrétaire général du Centre national de coopération au développement CNCD-11.11.11 (Belgique), Arnaud Zacharie enseigne aux universités de Bruxelles (ULB) et de Liège (ULg) dans le cadre du Master en sciences de la population et du développement.

Il a écrit plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur la mondialisation et le financement du développement.

Son dernier ouvrage « la transition écologique et sociale - pour une prospérité soutenable et partagée » a été publié, en 2020, dans la collection « Liberté, j'écris ton nom ».

Arnaud Zacharie est fréquemment invité dans les divers médias, notamment à la RTBF lors de l'émission « Le grand oral » ou « Matin première ».

L'opération 11.11.11 - 2022

À l'heure des crises alimentaire, climatique et sanitaire, et d'une hausse sans précédent de l'extrême pauvreté, participer à l'Opération 11.11.11 reste un geste fort.

Du 3 au 13 novembre, l'Opération 11.11.11 marque le rendez-vous annuel des Belges avec la solidarité internationale. La plus grande collecte belge en faveur des pays du Sud passera à nouveau par la vente de produits en rue. Mais il existe bien d'autres façons de s'impliquer. Face aux crises multiples, les solutions résident dans la coopération et la solidarité internationales : aide au développement, justice fiscale, justice climatique, égalité vaccinale et partage des brevets... Autant de solutions que porte et qu'incarne l'Opération 11.11.11.

En sollicitant les dons et les achats de produits solidaires du 3 au 13 novembre, les milliers de volontaires 11.11.11 ne contribuent pas seulement à financer des dizaines de projets dans les pays du Sud. Ils adressent un message fort en faveur de solutions politiques aux crises auxquelles le monde est confronté, plus conscients que jamais que les problèmes de nos voisins sont également les nôtres, et qu'aucune prospérité ne peut être bâtie dans un océan de pauvreté.

Le CNCD-11.11.11 est une coupole d'ONG et un mouvement citoyen.



En vue de promouvoir un monde juste et durable, le CNCD-11.11.11 coordonne la voix de 90 ONG, syndicats et associations d'éducation permanente engagées dans la solidarité internationale en communauté française et germanophone de Belgique et celle de milliers de volontaires autour de trois missions :

1. Organiser chaque année l'Opération 11.11.11 pour financer une cinquantaine de programmes de développement dans les pays pauvres du Sud ;
2. Coordonner des campagnes pour sensibiliser la population belge aux enjeux de la citoyenneté mondiale et solidaire ;
3. Interpeller les responsables politiques grâce à un travail de plaidoyer.

La poésie s'est invitée au « Les Lundis du Préau » de septembre

Joëlle Lartellier nous emmené avec grâce et poésie dans des contes en forme de poire, d'imaginaire et de romantisme pour terminer en nous invitant à chanter avec elle des pommes, des poires et des scoubidous. Un beau moment hors du temps, merci Joëlle.



Jeudis 13 et 27 octobre : atelier d'art floral



Décorer une table, un buffet, un hall d'entrée... Chaque participant prépare avec plaisir le montage floral qu'il aura la joie de contempler et de faire profiter à ses visiteurs.

Il est toujours possible de rejoindre les participants à cet atelier en vous inscrivant à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 trois jours avant la séance afin de pouvoir acheter les fleurs sans risque de gaspillage.

Les ateliers se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Prochaines dates mensuelles : 17 et 24 novembre.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 3 et 24 octobre : atelier d'aquarelle



Poser sur une feuille de papier vierge des couleurs et des formes avec la liberté d'expression et sa sensibilité personnelle sont des moments privilégiés que l'aquarelle permet.

Profitez-en

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaines dates mensuelles : 7 et 28 novembre.

Monique Piret



Les parrainages laïques de ces derniers mois

En raison de la pandémie, plusieurs parrainages laïques demandés par les parents ont été reportés de plusieurs mois mais notre Maison a su adapter son agenda en conséquence.

Entre mai et septembre 2022, quatre parrainages ont été organisés, marquant ainsi l'attachement des parents mais aussi des marraines et des parrains à exprimer leur volonté d'élever leur enfant dans le cadre de leurs convictions philosophiques dont la liberté de conscience est un des fondements.

Le 28 mai



Nous avons eu le plaisir d'organiser le parrainage laïque de Romane RUSSO, née le 21 février 2020. Romane est la fille de Madame Sabrina RUSSO,

Elle est accompagnée des marraines - Mesdames Anna RUSSO et Mélanie SCHIRRU ainsi que des parrains – Messieurs Michaël et Grégory CHAINIS qui s'engagent pour le bonheur de Romane.

Le 9 juillet



Cela faisait plus de deux ans qu'en raison de la pandémie, nous attendions le moment de célébrer le parrainage de Loucas Debuysschere, né le 18 décembre 2019.

Loucas est le fils de Madame Joyce Schiettekate et de Monsieur Geoffrey Debuysschere.

Ils étaient accompagnés de la marraine, Madame Erin Sirjacobs et du parrain Monsieur Jaeden Schiettekate qui ont confirmé leur engagement avec émotion.

Le 27 août



La pandémie n'a pas retardé le parrainage laïque d'Agnès Gobert, puisque née le 18 avril 2022.

Les parents, Madame Sylvie VANDERBEKEN et Monsieur Philippe GOBERT, accompagnés des marraines, Madame Laurence GOBERT et Madame Marie-Claude GOBERT, ont ainsi pu, 4

mois après la naissance d'Agnès, vivre cette émouvante cérémonie.

Le 3 septembre

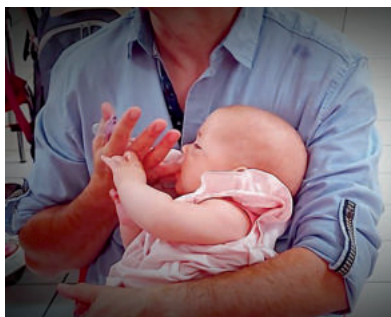


Après avoir déjà célébré, le 21 octobre 2018, le parrainage de leur fils Noah, c'est avec joie et émotion que notre Maison a organisé, à la demande Madame Ornella CARRU et Monsieur Jonathan BOUILLON, le parrainage de leur fille Olivia.

Madame Loredana CARRU et Monsieur Youri MEUREE,

pressentis comme marraine et parrain d'Olivia, se sont solennellement engagés à se conformer aux devoirs qu'implique le parrainage laïque.

Pourquoi organiser un parrainage laïque ?



Contrairement aux rituels religieux, il ne s'agit pas de protéger l'enfant, ni d'être son tuteur ou de faire entrer l'enfant dans une communauté en choisissant à sa place.

Le parrainage laïque est d'abord un engagement des parents vis-à-vis de leurs propres enfants, confirmant leurs devoirs envers leurs enfants, formalisant ainsi leur choix d'un projet éducatif large, ouvert et humaniste respectant la liberté de l'enfant

dans ses convictions et ses choix philosophiques futurs.

La cérémonie est préparée en collaboration avec les familles et se déroule généralement dans nos locaux. C'est ensuite un engagement des parrains et/ou marraines, sollicités par les parents pour aider ces derniers dans

l'accomplissement de leurs devoirs envers les enfants. C'est enfin un engagement des parrains à s'efforcer de remplacer les parents si ces derniers venaient à disparaître et à se porter garants de l'avenir de leur filleul(e) si celui-ci devenait incertain.



Activités de novembre

Jeudi 17 novembre 2022 - 19h30

UN FILS

de Mehdi Barsaoui

A l'été 2011, Fares et Meriem et leur fils Aziz, de retour d'un week-end dans le sud de la Tunisie se retrouvent pris dans une embuscade terroriste. Une balle perdue blesse grièvement le garçon. Seule une greffe de foie pourrait le sauver. Fares et Meriem se retrouvent embarqués dans une véritable course contre la montre pour préserver sa vie.



Mercredi 23 novembre à 19h30

Conférence-débat « Libre de dire »

Avec Pierre-Arnaud PERROUTY -Directeur de la Ligue des droits humains.

Pourquoi faut-il refuser la censure de livres, de pièces ou de films au nom du respect des sensibilités religieuses ? Comment lutter contre le terrorisme sans limiter la liberté d'expression ? Comment contrer les discours de haine qui prolifèrent sur Internet ?

Venez en débattre avec notre conférencier.



Diplômé en droit de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université d'Oxford, ce conférencier s'est spécialisé, à travers son parcours professionnel, dans les droits fondamentaux avec une attention particulière pour les enjeux qui touchent aux libertés publiques, à l'égalité et à la diversité.



Lundi 17 octobre à 14h15

Projection

« L'incroyable histoire du facteur Cheval »

Un film de Nils TAVERNIER

UN DEFI D'AMOUR FOU QUE CE BEAU FILM REND PALPITANT

1879-1912 : 10 000 journées, 93 000 heures, 33 ans d'épreuves.

« L'incroyable histoire du facteur Cheval » est un film biographique français coécrit et réalisé par Nils Tavernier, sorti en 2018.

Présentation : Fin XIXème, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village, soit 35kms en moyenne. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène.

De leur union naît Alice, enfant qu'il aime plus que tout.

Agé de 43 ans, Cheval se jette alors dans un pari fou : lui construire de ses propres mains, un incroyable palais. Jamais épargné par les épreuves de la vie, cet homme ordinaire n'abandonnera pas et consacrera 33 ans à bâtir une œuvre extraordinaire : "Le Palais idéal".



Magnifique film avec des acteurs émouvants de justesse et de finesse dans l'expression mais aussi dans la retenue.

Le film a été entièrement tourné dans la Drôme à Mirmande (maison de Ferdinand Cheval et village) et à Hauterives (au Palais idéal du facteur Cheval).

Le Palais idéal a été classé au titre de monument historique en septembre 1969.

On peut toujours le visiter dans la petite ville de Hauterives, située dans la Drôme.

En 2019, Le Palais idéal a accueilli 305 000 visiteurs venus du monde entier.

« Les lundis du Préau »
17 octobre à 12h30 : repas mensuel
14h15 : Projection
« L'incroyable histoire du facteur Cheval »

Présentation du film en page 15.

Il sera précédé, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

Rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **16 €**
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **4 €**
- de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : $16 + 4 =$ **20 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



MENU

Roti de porc Duroc

Aux deux pommes

Purée

Dessert

Café

Il est indispensable de réserver le repas et/ou l'activité (comprenant le goûter) au plus tard pour **le mercredi 12 octobre inclus** par téléphone au 064/442326 **et** de confirmer par paiement anticipé à nos locaux ou par virement au Compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner « repas - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)